

Plateforme pédagogique
et
Programme d'activités
du

CPE



Les P'tits Loups

TABLE DES MATIÈRES

Première partie.....Plateforme pédagogique

I.	Présentation du Centre de la petite enfance Les P'tits Loups	
	A. Son historique.....	p. 5
	B. Son installation.....	p. 6
	C. Objectifs de la plateforme pédagogique.....	p. 6
II.	Mission éducative du Centre.....	p. 6
III.	Valeurs privilégiées	
	A. Définitions.....	p. 7
	B. Mise en application.....	p. 8
IV.	Programme éducatif	
	A. Principes de base.....	p. 9
	B. Orientations générales.....	p. 9
	C. Objectifs spécifiques.....	p. 9
V.	Programme éducatif vécu au quotidien	
	A. Pédagogie ouverte	
	1. Définition de la pédagogie ouverte.....	p. 10
	2. Application de la pédagogie ouverte versus ses quatre volets.....	p. 11
	3. Les quatre conditions concrètes pour appliquer la pédagogie ouverte.....	p. 12

Deuxième partie.....Programme d'activités

VI.	Les cinq aspects du développement de l'enfant.....	p. 14
VII.	Le développement cognitif.....	p. 17
	a) Les composantes du développement cognitif.....	p. 17
	b) Pistes d'intervention pour favoriser le développement cognitif.....	p. 17
VIII.	Le développement psychomoteur	
	a) Les composantes du développement psychomoteur.....	p.21
	b) Pistes d'intervention pour favoriser le développement psychomoteur.....	p. 21

Document préparé par Claire Vaillancourt, Directrice générale

2

Pour le CPE Les P'tits Loups Mai 2020

Adopté par le conseil d'administration le 1^{er} octobre 2020

IX.	Le développement social	
	a) Les composantes du développement social et affectif.....	p. 24
	b) Pistes d'intervention pour favoriser le développement social et affectif.....	p. 24
X.	Le développement langagier	
	a) Les composantes du développement langagier.....	p. 29
	b) Pistes d'intervention pour favoriser le développement Langagier.....	p. 29
XI.	Bibliographie.....	p. 31

Troisième partie.....Annexes

A.	Politique de sorties.....	p. 32
B.	Politique face à l'alimentation.....	p. 34
C.	Politique face à la sieste.....	p. 36
D.	Politique face aux comportements inacceptables.....	p. 37
E.	Politique d'intégration pour enfants à besoins particuliers.....	p. 38

PLATEFORME PÉDAGOGIQUE

DU

CPE



Les P'tits Loups

PRÉSENTATION DU CENTRE

A. Historique

Une petite page de notre histoire...

À ses tout débuts, La Garderie La Réponse est une corporation sans but lucratif. Elle a été mise sur pied par un groupe de personnes venant de tous les organismes du Collège de Limoilou. L'objectif de départ de la Garderie était de créer de bonnes conditions afin de répondre au plein épanouissement tant chez les enfants que chez les parents.

C'est le 4 janvier 1977 que la Garderie La Réponse ouvre ses portes. Elle accueille des enfants de parents travaillant au Collège ainsi que des enfants du quartier. L'implication des parents dans son fonctionnement est primordiale, tant par le biais du conseil d'administration que de différents comités de travail.

La participation des parents est importante pour assurer un service de garde de qualité et pour que la Garderie soit à l'image de ce qu'il était souhaité au départ comme milieu pour les enfants. Cette orientation permettait une gestion en cogestion entre les employés et les parents.

L'année 1997-1998 marque l'arrivée de la loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance modifiant le fondement de la législation. Les garderies deviennent alors sous l'égide du ministère de la Famille et de l'Enfance, aujourd'hui appelé ministère de la Famille. La mise en place des centres de la petite enfance visait à axer le développement de nouveaux services de garde, basés sur les besoins de garde des familles du secteur.

Le CPE Les P'tits Loups travaille en collaboration avec d'autres ressources du quartier. Sa contribution au réseau « 1 2 3 Go » va en ce sens. Il en est de même pour sa collaboration avec les infirmières, les travailleuses sociales et les autres professionnels du CIUSSS ainsi qu'avec les intervenants du CRDI.

La Loi 124 nous appelle une fois de plus à nous transformer. Nous perdons le milieu familial à compter du 31 mai 2006. Nous sommes donc dans l'obligation d'abolir le poste de Coordonnatrice au volet familial.

En mai 2013, le CPE dépose auprès du ministère de la Famille une demande d'augmentation de 26 places à son permis. Les places étant octroyées, les travaux d'agrandissement sont entrepris et c'est en octobre 2014 que le CPE accueille ses 26 nouveaux P'tits Loups.

B. Son installation

Enfants	66
Cadres (2)	Directrice générale
	Directrice adjointe à l'administration
Éducatrices titulaires de groupe	8
Éducatrices non titulaires de groupe	4
Éducatrice spécialisée	1
Responsable de la cuisine	1

C. Objectifs de la plateforme

La plateforme pédagogique se veut une description complète de l'orientation générale, des objectifs spécifiques et des valeurs du CPE. Elle est un support pour le personnel éducateur et donne un sens à l'approche pédagogique privilégiée. Elle assure la cohérence et la continuité auprès des adultes responsables du bien-être des enfants. Ces éléments sont deux aspects essentiels afin d'assurer la stabilité et ainsi permettre à l'enfant de se développer dans un environnement encadrant et soutenant. La plateforme permet également la mise en place des conditions optimales souhaitées afin d'assurer le développement global et harmonieux de l'enfant.

MISSION

Offrir à chacun des enfants qui sont confiés au CPE des services de garde d'une qualité optimale, et cela, dans le respect de ses besoins de sécurité affective et physique, des étapes et du rythme de son développement ainsi que de son vécu familial. Le CPE Les P'tits Loups offre en priorité des services de garde aux membres du personnel et aux étudiants du Cégep Limoilou. Dans un but de prévention et d'intervention précoce, il accueille des enfants référés par le CLSC et a la possibilité d'accueillir des enfants à besoins particuliers.

VALEURS PRIVILÉGIÉES

Dans son ouvrage intitulé *Pédagogie ouverte et auto-développement*, Claude Paquette énonce les principes suivants : « *Une valeur est une référence déterminante pour la conduite de la vie et la conception d'une intervention. Ce n'est pas quelque chose de neutre ; cela identifie notre quotidien et est relié intimement à des gestes et des pratiques.* »

Au CPE Les P'tits Loups, cinq valeurs éducatives sont privilégiées : la bienveillance, l'autonomie, l'estime de soi, la coopération et le respect.

A. Définitions

La bienveillance

La bienveillance est une disposition affective tendant à viser le bien et le bonheur d'autrui. Une personne bienveillante cherche à rendre les autres heureux. Elle veut leur bien et oriente ses actions à leur endroit en ce sens. La bienveillance permet de tisser des liens solides et pérennes avec son entourage. La bienveillance attire la confiance et la sympathie des personnes les unes envers les autres.

L'autonomie

L'autonomie est, en soi, le moteur même de l'éducation puisqu'elle en est l'ultime objectif. Par « autonomie », nous entendons la capacité de reconnaître ses besoins, de les exprimer ainsi que d'interagir avec son environnement en fonction de ceux-ci. D'autre part, le développement de l'autonomie implique une certaine liberté d'action étant donné qu'il permet à l'enfant de manifester une toute relative prise en charge de lui-même dans ses choix, ses décisions et ses comportements.

L'estime de soi

L'estime de soi constitue l'un des principaux facteurs du développement humain. Elle est le fondement même de l'éducation qui consiste essentiellement à accompagner ou à guider l'enfant dans sa vie affective, sociale, intellectuelle et morale. Nous considérons que le développement de l'estime de soi doit se faire selon un processus continu et intégré à la vie des enfants. L'enfant doit donc être alimenté à la fois par des attitudes et des pratiques éducatives appropriées et par des expériences enrichissantes. Pour accompagner l'enfant dans le développement de son estime de soi, l'éducatrice doit mettre en place des activités qui mèneront l'enfant à développer : un sentiment de confiance, la connaissance de soi, le sentiment d'appartenance ainsi que le sentiment de réussite.

La coopération

La coopération est l'action de participer à une œuvre commune. Les intervenants entourant l'enfant (parents, personnel éducateur, personnel de gestion, autres professionnels et autres partenaires) collaborent à mettre en place tous les éléments essentiels pour guider l'enfant dans sa construction et son développement. Il est entendu que les parents demeurent les premiers responsables de leur enfant et qu'ils représentent donc l'élément clé de son éducation. Les adultes se montrent solidaires les uns envers les autres afin d'offrir à l'enfant stabilité et cohérence en ce qui a trait aux interventions et aux valeurs.

Le respect

Faire preuve de respect, c'est prendre soin de soi, des autres et de l'environnement. C'est reconnaître l'unicité de chaque personne et faire preuve d'ouverture face aux différences. Pour l'enfant, c'est d'abord se sentir quelqu'un parmi les autres, être reconnu. C'est ensuite comprendre que les autres ont aussi des besoins, apprendre à composer avec cette réalité et faire des compromis.

B. Mise en application

La transmission des valeurs demeure, sans aucun doute, une des tâches qui demande une cohésion constante de la part de l'ensemble du personnel du CPE. La transmission des valeurs privilégiées sous-entend que les membres du personnel adhèrent à celles-ci et comprennent la finalité de chacune d'elles. De plus, il est important que le personnel du CPE soit conscient que c'est à travers le vécu quotidien, donc les gestes et les actions posés, qu'il transmet les valeurs privilégiées. Il est donc primordial d'atteindre une grande cohérence entre le discours et l'agir afin de maximiser l'impact du pouvoir de l'exemple.

- Si nous souhaitons que l'enfant développe de la bienveillance, il faut d'abord et avant tout que les adultes qui l'entourent fassent preuve de prévenance à son endroit. Pour ce faire, les membres du personnel sont attentifs aux besoins individuels de chacun des enfants reçus au CPE. Chaque enfant est accueilli chaleureusement en tout respect de sa personne.
- Si nous souhaitons que l'enfant développe son autonomie, il faut d'abord et avant tout que la structure lui offre la possibilité de faire des choix et que les adultes qui l'entourent le soutiennent de façon positive dans ses choix.
- Si nous souhaitons que l'enfant développe une bonne estime de soi, il faut que les adultes qui l'entourent lui offrent l'occasion de relever des défis à sa mesure et qu'il se sente soutenu de façon positive dans ses apprentissages.
- Si nous souhaitons que l'enfant développe un esprit de coopération, il est primordial que les adultes qui l'entourent se montrent coopérants autant envers l'enfant lui-même qu'entre eux.
- Si nous souhaitons que l'enfant apprenne à être respectueux, l'éducatrice doit se soucier du fait que chaque enfant puisse se sentir important. Elle respecte le rythme de chaque enfant et elle l'accompagne dans la découverte de lui-même, l'amène à exprimer ses besoins, ses limites. Elle le guide dans la découverte de l'autre et dans l'acquisition graduelle d'attitudes qui lui permettront de vivre en groupe de façon harmonieuse. Elle le sensibilise à l'importance de prendre soin des éléments qui constituent l'environnement physique et naturel qui l'entoure.

Les interventions positives, tels l'encouragement, la valorisation, le dialogue, la motivation, la coopération, sont les seules à permettre des apprentissages durables. Toutes formes d'interventions négatives telles la menace, l'humiliation, la violence physique et verbale sont proscrites et répréhensibles par la *Loi* et par la Direction du CPE.

PROGRAMME ÉDUCATIF DU CPE

A. Principes de base

Fortement inspirée du programme éducatif « Accueillir la petite enfance », la plateforme pédagogique du CPE Les P'tits Loups ne peut qu'en adopter les cinq grands principes directeurs.

- ◆ Chaque enfant est un être unique.
- ◆ Le développement de l'enfant est un processus global et intégré.
- ◆ L'enfant est l'acteur principal de son développement.
- ◆ L'enfant apprend par le jeu.
- ◆ Le partenariat entre le SDGEE et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant.

B. Orientation générale

Les principes de base sont un guide pour orienter les interventions du personnel éducateur et assurer la cohérence dans l'application de ces principes auprès des enfants et des parents.

C. Objectifs spécifiques

- **Favoriser le développement global de l'enfant :**
 - ◆ En mettant l'accent sur le processus de développement plutôt que sur l'acquisition d'habiletés spécifiques ou sur le produit qui pourrait résulter de l'action de l'enfant.
- **Favoriser la dimension physique et motrice du développement global :**
 - ◆ En permettant à l'enfant de devenir graduellement autonome dans l'expression et la satisfaction de ses besoins physiologiques.
- **Favoriser la dimension cognitive du développement global :**
 - ◆ En permettant à l'enfant de progresser dans sa connaissance du monde, dans sa compréhension des relations entre les objets et entre les événements, dans la construction de sa pensée, dans le développement de son raisonnement logique et dans le développement de stratégies de résolution de problèmes.
- **Favoriser la dimension langagière du développement global :**
 - ◆ En étant un lieu de stimulation et d'exercice du langage sous toutes ses formes.

- **Favoriser la dimension affective du développement global :**
 - ◆ En donnant l'occasion à l'enfant de développer sa confiance en lui-même et son estime de soi, de prendre graduellement conscience de ses capacités, de relever de nouveaux défis à sa mesure et en le valorisant à travers les activités qu'il réalise.

- **Favoriser la dimension sociale et morale du développement global :**
 - ◆ En créant un milieu de vie offrant à l'enfant la possibilité d'entrer en relation avec d'autres, d'exprimer et de contrôler ses émotions, de se mettre à la place de l'autre et d'apprendre à résoudre des problèmes.

- **Favoriser le développement de saines habitudes de vie :**
 - ◆ En créant de saines habitudes alimentaires et en valorisant l'adoption de comportements qui influencent de manière positive leur santé et leur bien-être.

- **Préparer les étapes ultérieures du développement**
 - ◆ En créant un milieu de vie s'inscrivant dans une mission globale, plutôt que dans une approche scolarisante où l'accent est mis en priorité sur les dimensions cognitives.

PROGRAMME ÉDUCATIF VÉCU AU QUOTIDIEN

A. Pédagogie ouverte

La pédagogie ouverte est l'outil privilégié choisi par le CPE Les P'tits Loups afin d'appliquer le programme éducatif « Accueillir la petite enfance ».

1. Définition de la pédagogie ouverte

La pédagogie ouverte est principalement centrée sur l'interaction enfant/environnement/éducatrice. Dans cette forme de pédagogie, on considère que chaque enfant possède des forces et des habiletés qui le différencient des autres et que son mode d'apprentissage privilégié est le jeu.

Ainsi, l'éducatrice doit permettre à l'enfant de découvrir ses talents en offrant à celui-ci un environnement riche et stimulant. Elle est donc responsable de créer un climat de bienveillance axé sur l'échange et le contact chaleureux. Ceci demande donc à l'adulte une démarche constante de recherche et de réflexion, d'amélioration et de changement.

L'éducatrice croit aussi que les enfants sont des êtres créateurs, qu'ils sont donc capables de créer, de communiquer, de décider, de planifier, etc. Ainsi, elle accepte d'être à l'écoute de leurs idées et elle cherche par divers moyens à favoriser le développement de l'autonomie, de l'expression et de la créativité. Dans ce contexte, les moyens choisis par l'enfant ainsi que l'expérience vécue sont beaucoup plus importants que les résultats obtenus. C'est pour cela que le fonctionnement par choix d'ateliers où enfants et éducatrices proposent des activités est privilégié dans un contexte de pédagogie ouverte.

Il est évident que, dans cette optique, le travail de l'éducatrice est exigeant, car celle-ci doit parfois répondre à plusieurs idées d'activités, stimuler les enfants, les observer, les aider à cheminer dans une découverte, faire de la recherche, etc., mais ce travail est également valorisant puisque, d'une certaine façon, elle apprend aussi des enfants.

2. Application de la pédagogie ouverte versus ses quatre volets

Intervention démocratique

Nous favorisons le style d'intervention démocratique, qui est basé sur la résolution de conflit et la collaboration enfant/éducatrice. La relation adulte/enfant est une relation de collaboration. L'adulte considère l'enfant comme une personne et admet qu'il a la capacité d'agir lui-même dans son milieu de vie **en misant sur les forces et le potentiel de chacun**. L'adulte favorise l'autonomie des enfants et les encourage à régler eux-mêmes leurs conflits. Cette forme d'intervention mise à long terme sur l'autodiscipline. Dans ce mode de fonctionnement, l'éducatrice veut privilégier l'expression des enfants. Elle les aide à prendre conscience de leurs actes et leur permet de développer leur autonomie en les soutenant dans la recherche de solutions. L'éducatrice crée ainsi un environnement qui sert de support. Elle est à l'écoute des besoins des enfants et établit des consignes claires et explicites. Elle valorise le partage et l'entraide et se met dans la peau de l'enfant afin de mieux le comprendre. Elle privilégie également le partage du pouvoir entre l'adulte et l'enfant.

La résolution de conflit se fait par étapes :

- ◆ L'éducatrice pose une question ouverte aux enfants.
- ◆ L'éducatrice laisse les enfants s'exprimer.
- ◆ L'éducatrice reformule ce que les enfants ont exprimé et donne son point de vue. Elle situe le problème et l'émotion que ce dernier suscite.
- ◆ L'éducatrice laisse les enfants trouver la solution.
- ◆ L'éducatrice soutient les enfants dans l'application de la solution.
- ◆ L'éducatrice observe l'effet de son intervention.

En utilisant la résolution de conflits, l'éducatrice mise avec bienveillance sur les forces et les compétences des enfants et leur démontre des façons acceptables de négocier les uns avec les autres.

Aménagement du local

L'aménagement du local se fait en tenant compte du développement global des enfants. Ainsi, l'aménagement doit répondre aux différents besoins et intérêts des enfants. On doit considérer que l'enfant est l'acteur principal de son développement et que, pour se développer, il a besoin d'interagir avec son environnement physique et humain. Il est curieux et intéressé par ce qui l'entoure. La pensée de l'enfant s'inspire directement de ce qu'il voit, entend ou touche. L'enfant apprend par l'action, la manipulation, l'exploration, l'expérimentation, l'expression, l'observation et l'écoute. En interagissant, l'enfant construit sa connaissance de soi, des autres et de son environnement. C'est une démarche autonome sur laquelle l'enfant a le plein pouvoir. L'aménagement par coins d'activités stimule l'enfant à faire ses propres choix et lui donne la possibilité de développer ainsi son autonomie.

Fonctionnement par ateliers

Le fonctionnement par ateliers résulte de l'aménagement par coins d'activités. Le terme « atelier » désigne un jeu portant sur un thème donné et se déroulant dans un des coins d'activités spécifiquement dédiés à cet effet. Le jeu en atelier peut être proposé par l'enfant et/ou le personnel éducateur. Le rôle du personnel éducateur est, entre autres, de choisir le matériel proposé aux enfants, de le disposer, d'en expliquer l'utilisation. De plus, il doit observer, s'assurer que chaque enfant s'organise bien, que les règles de fonctionnement soient respectées et il doit stimuler un apprentissage spécifique chez chacun des enfants.

Mise sur pied d'ateliers

Le jeu en atelier se déroule en trois temps :

- ◆ **LA PLANIFICATION** : (ou choix) est l'étape préparatoire au cours de laquelle l'enfant choisit une activité. L'éducatrice peut proposer des ateliers aux enfants. La planification peut se faire de façon verbale ou non verbale. L'enfant peut décider ce qu'il veut faire en atelier et décider du moment où il y mettra fin.
- ◆ **L'ACTIVITÉ** : Plus d'un enfant peut participer au même atelier en même temps. L'atelier peut se prolonger pour certains enfants et se terminer plus rapidement pour d'autres. Le jeu en atelier suppose que l'éducatrice joue un rôle d'observatrice et d'accompagnatrice. L'enfant évolue librement à l'intérieur de certaines limites tels le respect des autres et les consignes de sécurité.
- ◆ **LE RETOUR** : Est la période de bilan qui suit le jeu en atelier. Le rôle de l'éducatrice y est important. Elle aide l'enfant à se rappeler le déroulement du jeu et à faire les commentaires appropriés qui favorisent la prise de conscience et le questionnement. Le retour aide l'enfant à développer son esprit d'analyse, sa mémoire, son sens de l'observation, sa capacité d'évaluer le résultat obtenu à la fin de l'activité.

Horaire et contrôle du temps

Le personnel éducateur doit établir un horaire régulier pour donner des repères à l'enfant afin de lui permettre d'anticiper les événements. L'enfant développe ainsi un sentiment de sécurité et peut agir de manière autonome en annonçant les événements, en contrôlant le début et la fin d'une activité. De plus, en faisant preuve de souplesse dans l'horaire, le personnel éducateur tient compte des besoins des enfants.

Les quatre conditions concrètes pour appliquer la pédagogie ouverte sont :

- ◆ La connaissance des besoins, des intérêts et des caractéristiques du développement global des enfants de notre groupe.
- ◆ L'aménagement du local qui répond aux besoins et aux intérêts des enfants.
- ◆ Une planification et un horaire type centrés sur l'enfant qui agit, réfléchit et résout des problèmes à travers ses jeux, ses relations avec ses pairs et avec l'éducatrice.
- ◆ Un style d'intervention démocratique qui favorise la collaboration entre les enfants et l'éducatrice.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

DU

CPE



Les P'tits Loups

PLANIFICATION D'ACTIVITÉS ET MISE SUR PIED D'ATELIERS

LES CINQ ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

(Extrait du livre de Danièle Pelletier, *L'activité-projet*)

La pédagogie ouverte favorise le développement global de l'enfant. Voici les composantes des cinq grands aspects du développement :

Cognitif	Physique et moteur	Social	Affectif	Langagière
Habiletés logiques Créativité Langage Connaissances Compréhension du monde	Motricité globale Motricité fine Latéralité Schéma corporel Organisation temporelle Sens rythmique Organisation spatiale Organisation perceptive	Conscience des autres (empathie) Relations avec les pairs Relations avec l'adulte Sens des responsabilités Habiletés sociales Intégration des règles et des valeurs Respect Acceptation des différences	Confiance Estime de soi Autonomie Expression des besoins et des sentiments	Compréhension Expression Conscience phonologique Jouer avec les mots Enrichissement du vocabulaire Prononciation Expression corporelle Expression artistique

Cela pourrait se traduire comme suit :

POUR LES ENFANTS DE MOINS DE DEUX ANS

<p>1. Pour que les enfants vivent une multitude d'expériences sensorimotrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir un programme d'activités leur permettant d'exercer les habiletés correspondant à leur stade de développement ; • Favoriser les activités de découverte et d'exploration de l'environnement immédiat ; • Alimenter l'expérience sensorielle et motrice par le choix d'un matériel de jeux diversifié et adapté à leur stade de développement ; • Aménager l'environnement pour leur permettre d'explorer librement, sans danger et sans interdictions inutiles.
<p>2. Pour que les enfants se sentent en confiance et en sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accorder beaucoup d'attention à leurs besoins physiologiques et émotifs ; • Privilégier les activités individuelles aux activités de groupe ; • Faire preuve de souplesse dans l'organisation des principaux moments de vie puisque les poupons s'adaptent difficilement à un horaire de groupe ; • Accorder à chaque enfant des moments d'attention particulière ;

- Souligner leurs progrès par des encouragements et des félicitations ;
- Faire preuve de constance.

3. Pour que les enfants aient de bons rapports avec les autres :

- Offrir du matériel en quantité suffisante ;
- Aménager l'environnement de manière à ce que chacun ait une liberté de mouvement et la possibilité de jouer sans avoir à négocier constamment avec d'autres à cause d'un espace restreint.

POUR LES ENFANTS DE DEUX À QUATRE ANS

1. Pour que les enfants mettent leur imagination à l'œuvre :

- Offrir du matériel pour qu'ils puissent faire semblant, imaginer et entrer dans la peau d'un personnage ;
- Raconter régulièrement des histoires et des contes ;
- Les inviter à imiter un personnage pour accomplir des tâches ou se déplacer ;
- Utiliser l'imaginaire dans différentes situations d'apprentissage ;
- Les écouter attentivement lorsqu'ils racontent des histoires ;
- Poser des questions ouvertes qui suscitent l'imagination.

2. Pour que les enfants développent leur autonomie :

- Rendre le matériel accessible aux enfants en tout temps pour qu'ils puissent se servir par eux-mêmes en toute sécurité ;
- Établir des règles de vie simples, claires et en nombre raisonnable (3) ;
- Encourager et féliciter les enfants lorsqu'ils réussissent de nouvelles choses.

3. Pour que les enfants développent des habiletés sociales :

- Réduire au minimum le nombre de périodes d'activités en grand groupe ;
- Laisser aux enfants le choix de jouer seul ou avec d'autres ;
- Favoriser les échanges, l'entraide, le partage et la coopération en leur proposant des stratégies et en étant soi-même un modèle ;
- Valoriser le respect de soi et des autres en étant soi-même un modèle ;
- Accorder à chacun des enfants des moments d'attention particulière ;
- Soutenir la négociation en reformulant, au besoin, leurs propos.

POUR LES ENFANTS DE QUATRE À CINQ ANS

1. Pour que les enfants prennent des initiatives et poursuivent un but :
<ul style="list-style-type: none">• Les responsabiliser en les faisant participer aux tâches et les féliciter quand le but est atteint ;• Discuter et négocier avec eux des règles à suivre pour leur permettre de mieux comprendre les buts poursuivis ;• Les laisser choisir parmi plusieurs possibilités ;• Proposer des activités qui poursuivent des buts.
2. Pour que les enfants découvrent les phénomènes physiques et humains :
<ul style="list-style-type: none">• Proposer des activités portant sur des thèmes très variés ;• Offrir du matériel et de la documentation diversifiée ;• Modifier régulièrement certains aspects de l'environnement pour piquer leur curiosité ;• Les encourager à trouver des réponses à leurs questions en leur proposant différentes options ou de la documentation ;• Leur proposer des activités scientifiques ;• Organiser des sorties pour leur faire découvrir l'environnement extérieur.
3. Pour que les enfants créent, inventent et imaginent :
<ul style="list-style-type: none">• Leur donner l'occasion de s'exprimer par les arts ;• Proposer d'inventer des histoires ou des scénarios ;• Mettre en valeur leurs inventions ;• Utiliser la fantaisie et l'imaginaire à plusieurs occasions ;• Faire preuve d'humour ;• Encourager la pratique des jeux de rôles ;• Leur donner la possibilité de résoudre des problèmes et leur fournir des stratégies pouvant les soutenir.
4. Pour que les enfants développent des comportements acceptables :
<ul style="list-style-type: none">• Les aider à verbaliser leurs mécontentements et leurs frustrations en leur fournissant un modèle ;• Favoriser les compromis en les aidant à négocier avec les autres ;• Les aider à comprendre les sentiments des autres ;• Valoriser le partage, l'entraide et la coopération plutôt que la compétition ;• Leur apprendre à respecter les idées et les opinions des autres ;• Les écouter et les aider à raconter leurs aventures ;• Les complimenter et renforcer leurs comportements positifs ;• Leur permettre de s'identifier comme garçon ou fille ;• Organiser des activités de groupe dans lesquelles ils serviront de tuteur à un enfant plus jeune ;• Encourager la formation de petites équipes.

LA DIMENSION COGNITIVE DU DÉVELOPPEMENT

A. Ses composantes :

- Habiletés logiques
- Créativité
- Langage
- Connaissances
- Compréhension du monde

Actions en rapport avec le développement cognitif

Ajouter	Composer	Décrire	Extrapoler	Nommer	Remémorer
Aligner	Comprendre	Déduire	Généraliser	Observer	Repérer
Analyser	Compter	Défaire	Identifier	Ordonner	Répéter
Anticiper	Concentrer	Démontrer	Imaginer	Organiser	Répondre
Apprendre	Concevoir	Écrire	Imiter	Planifier	Reproduire
Associer	Conclure	Émettre	Inclure	Prévoir	Résoudre
Calculer	Confirmer	Enlever	Induire	Quantifier	Résumer
Chercher	Connaître	Estimer	Interpréter	Raconter	Sérier
Choisir	Créer	Évaluer	Interroger	Reconnaître	Soustraire
Classer	Critiquer	Examiner	Inventer	Refaire	Traduire
Combiner	Décomposer	Expérimenter	Juger	Réfléchir	Transformer
Comparer	Découvrir	Expliquer	Mémoriser	Reformuler	Trier

B. Pistes d'intervention pour favoriser le développement cognitif

Comment favoriser le développement des habiletés logiques

- Décrire les rapports de cause à effet
- Expliquer les liens entre les phénomènes (à partir de 2 ans)
- Mettre le matériel dans des contenants marqués par des pictogrammes
- Expliquer les raisons des règles et des consignes

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Raconter leurs expériences passées (à partir de 3 ans)
- Comparer les objets (à partir de 2 ans)
- Prévoir des résultats (à partir de 2 ans)
- Décrire ce qu'ils feront (à partir de 3 ans)
- Regrouper, classer, aligner, associer, tirer, ordonner, compter ou effectuer des opérations mathématiques simples (à partir de 3 ans)
- Ranger le matériel

- Formuler des hypothèses et les vérifier (à partir de 4 ans)
- Commenter ce qu'ils font (à partir de 3 ans)

Comment favoriser l'expression de la créativité

- Afficher des illustrations originales
- Laisser les enfants trouver des solutions
- Offrir du matériel varié et inhabituel
- Encourager l'expression d'idées ou de réponses variées
- Recourir à l'humour
- Utiliser diverses techniques de créativité
- Souligner les idées ou les créations originales
- Encourager l'expérimentation libre
- Poser des questions ouvertes
- Émettre des commentaires farfelus (à partir de 2 ans)
- Apprendre aux enfants de nouvelles techniques ou façons de faire
- Omettre de fournir aux enfants certains objets apparemment essentiels, de sorte qu'ils soient obligés de trouver des solutions de rechange
- Laisser suffisamment de temps aux enfants pour qu'ils trouvent des solutions originales
- Modifier le décor ou l'ambiance du local
- Accepter que le résultat ne corresponde pas aux attentes des adultes

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Nouvelles façons d'utiliser certains objets
- Se déguiser et de jouer différents rôles (à partir de 2 ans)
- Imaginer mentalement diverses situations
- Imaginer ce qui pourrait se passer à partir d'une situation fictive (à partir de 2 ans)
- Utiliser des matériaux variés
- Illustrer des idées
- Regarder des livres
- Expérimenter différentes façons de faire
- Modifier la fin d'une histoire
- Suggérer des variantes à différentes situations
- Combiner divers matériaux

Comment favoriser le développement du langage

- Écouter les enfants, en les regardant et en démontrant de l'intérêt pour ce qu'ils disent
- Nommer les objets auxquels ils s'intéressent
- Décrire ce qu'ils font et commenter leurs actions
- Utiliser un langage correct

- Exprimer des idées ou des sentiments à haute voix
- Porter davantage attention au contenu du message qu'à sa forme
- Reformuler adéquatement ce qu'ils disent
- Utiliser des pictogrammes accompagnés du mot écrit (à partir de 4 ans)
- Utiliser un langage adapté au niveau d'âge et de développement des enfants
- Utiliser les termes exacts
- Utiliser le pronom « je » pour parler de soi
- Introduire de nouveaux mots
- Préciser le sens des mots
- Apprendre aux enfants des chansons et des comptines
- Raconter aux enfants des histoires et des légendes
- Poser des questions ouvertes aux enfants
- Se placer à la hauteur des enfants pour les écouter ou lorsqu'on s'adresse à eux
- Penser tout haut, comme le font certains enfants lorsqu'ils jouent

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Raconter des histoires (à partir de 2 ans)
- Jouer des rôles, faire semblant
- Associer des sons, des mots (à partir de 2 ans)
- Trouver des rimes (à partir de 3 ans)
- Fournir de l'information ou une explication à un ami (à partir de 2 ans)
- Décrire ce qu'ils voient (à partir de 2 ans)
- Copier leur nom sur leur œuvre (à partir de 4 ans)
- S'adresser au groupe
- Donner un nom à leur œuvre (à partir de 2 ans)
- Donner leur opinion

Comment favoriser l'acquisition de connaissances

- Encourager l'enfant à observer, à toucher, à explorer, etc.
- Expliquer l'origine et le déroulement de certains phénomènes
- Donner de l'information pertinente sur la façon d'utiliser un outil, la signification de certains mots, le fonctionnement de certains appareils, etc.
- Chercher avec les enfants les réponses aux questions qu'ils se posent
- Leur fournir de la documentation
- Les mettre en contact avec des productions et des disciplines artistiques
- Afficher de l'information (à partir de 4 ans)
- Raconter des faits historiques (à partir de 3 ans)
- Poser des questions stimulantes

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Faire des recherches dans des livres (à partir de 3 ans)
- Demander de l'information à leurs parents ou à toute autre personne (à partir de 4 ans)
- Formuler des questions (à partir de 4 ans)

Comment favoriser une meilleure compréhension du monde

- Informer les enfants des actualités importantes et lire à haute voix de courts articles de journaux (à partir de 4 ans)
- Inviter des représentants de la société à venir rencontrer les enfants (à partir de 2 ans)
- Afficher des illustrations se rapportant aux coutumes de divers groupes culturels (à partir de 2 ans)
- Présenter aux enfants divers objets, livres, pièces de musique, etc.
- Apprendre des chansons ou des comptines d'autres pays

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Visiter différents endroits du quartier (à partir de 2 ans)
- Utiliser des services publics
- Échanger leurs impressions et leurs opinions (à partir de 3 ans)
- Raconter leurs expériences personnelles (à partir de 2 ans)
- Inviter l'enfant à confronter son point de vue avec celui des autres (à partir de 2 ans)

LA DIMENSION PHYSIQUE ET MOTRICE DU DÉVELOPPEMENT

A. Ses composantes :

- Motricité globale
- Motricité fine
- Organisation temporelle
- Organisation spatiale
- Organisation perceptive
- Schéma corporel

B. Pistes d'intervention pour favoriser le développement psychomoteur

Comment favoriser le développement de la motricité globale

- Offrir du matériel pour grimper, sauter, tirer, pousser, marcher en équilibre, etc.
- Offrir du matériel de grande dimension
- Amener les enfants à coordonner leurs mouvements avec ceux des autres
- Organiser un environnement sécuritaire afin que les enfants puissent prendre des risques

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Transporter, de pousser, de tirer, de rouler ou de déplacer des objets de dimensions variées
- Se déplacer de diverses façons ou à différentes vitesses
- Se déplacer sur des surfaces variées ou instables
- Franchir des obstacles
- Participer à l'aménagement
- Jouer avec des enfants plus âgés

Comment favoriser le développement de la motricité fine

- Mettre à la disposition des enfants de petits objets
- Encourager les enfants à essayer avant de demander de l'aide
- Mettre à leur disposition divers jeux de construction et divers outils

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Lacer, attacher (à partir de 2 ans)
- Visser, dévisser (à partir de 2 ans)
- Remplir, vider, creuser, empiler, enfiler
- Fermer et ouvrir divers contenants
- Copier leur prénom (à partir de 4 ans)
- Dessiner, peindre, modeler, coller, plier, assembler (à partir de 2 ans)

Comment favoriser le développement de la latéralisation

- Laisser les enfants utiliser librement les deux côtés de leur corps
- Utiliser les termes « droite » et « gauche » en indiquant une direction (à partir de 3 ans)
- Offrir des ciseaux pour droitiers et gaucher (à partir de 3 ans)

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Expérimenter avec chaque côté de leur corps
- Dire avec quelle main ou quel pied ils préfèrent lancer, dessiner, frapper le ballon, etc. (à partir de 3 ans)

Comment favoriser le développement du schéma corporel (conscience du corps)

- Prendre des photos
- Apprendre aux enfants des chansons ou des comptines qui nomment les parties du corps
- Mettre des miroirs à leur disposition

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Se maquiller
- Utiliser le miroir
- Nommer et montrer les différentes parties de leur corps
- Situer certains organes ou certaines parties internes de leur corps
- Identifier leurs effets personnels
- Dessiner ou fabriquer des bonhommes (à partir de 2 ans)
- S'habiller et se déshabiller
- Nommer leurs besoins physiologiques (dire lorsqu'ils ont chaud, froid, faim, soif, etc.)
- Se faire grand, gros ou tout petit
- Imiter des animaux ou des objets
- Exprimer avec leur corps des sentiments ou des sensations
- Se cacher dans une boîte ou dans un autre espace
- Couvrir certaines parties de leur corps
- Jouer à la statue de sel

Comment favoriser le développement de l'organisation temporelle et du sens du rythme

- Utiliser les termes « avant, après, ensuite, hier, demain, etc. »
- Illustrer les étapes d'une activité par des pictogrammes (à partir de 3 ans)
- Présenter aux enfants des objets sonores
- Écouter de la musique avec eux
- Attirer leur attention sur les bruits de l'environnement ou des objets familiers

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Danser, se déplacer au rythme de la musique
- Chanter, réciter des comptines
- Créer des histoires, des séquences des événements, des compositions sonores (à partir de 3 ans)

Comment favoriser le développement de l'organisation spatiale

- Identifier les bacs ou les endroits de rangement par des pictogrammes
- Créer des parcours moteurs

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Se déplacer en suivant des traces
- Se déplacer les yeux fermés (à partir de 4 ans)
- Dessiner (à partir de 2 ans)
- Se déplacer par-dessus, en dessous, à côté, etc.
- Franchir des obstacles
- Dire ou expliquer où ils se trouvent
- Ranger le matériel

Comment favoriser le développement de l'organisation perceptive

- Mettre les enfants en contact avec diverses odeurs et textures
- Sensibiliser les enfants à l'environnement sonore
- Permettre aux enfants de goûter différents aliments en tenant compte du goût et des textures

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Mémoriser des chansons, des comptines et des rimettes
- Deviner un bruit de l'environnement qu'ils ne peuvent identifier visuellement
- Sentir, goûter, toucher, écouter et regarder
- Comparer ou associer différentes sensations
- Reproduire des formes, des séquences ou des séries
- Décrire des illustrations

LA DIMENSION SOCIALE

B. Ses composantes

- Conscience des autres et empathie
- Relations entre pairs
- Relations avec l'adulte
- Sens des responsabilités
- Acceptation des différences
- Intériorisation de règles et de valeurs

B. Pistes d'intervention pour favoriser le développement social

Comment favoriser le développement de la conscience des autres et de l'empathie

- Verbaliser ce qu'un autre peut ressentir
- Expliquer les sentiments des autres, si les enfants n'y parviennent pas
- Illustrer différentes façons d'exprimer des émotions
- Manifester de l'appréciation pour la coopération
- Encourager les jeux de rôles
- Initier des jeux qui demandent aux enfants de coopérer

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Verbaliser ce qu'ils ressentent ou désirent (à partir de 2 ans)
- Écouter attentivement ce que disent les autres
- Raconter des expériences vécues (à partir de 2 ans)
- Partager le matériel (à partir de 3 ans)
- Imaginer différentes façons de réagir à des situations variées (à partir de 3 ans)
- Imaginer comment les autres se sentent dans diverses situations (à partir de 3 ans)

Comment favoriser les relations entre pairs

- Aider les enfants isolés à prendre leur place
- Aider les enfants à négocier et à trouver des compromis
- Offrir à chacun la possibilité de choisir avec qui il établira des liens particuliers
- Encourager le partage, la générosité, la coopération et l'entraide
- Faire prendre conscience à l'enfant de la satisfaction qu'apporte le fait d'aider les autres
- Faire respecter les tours de parole
- Être juste et équitable
- Susciter des opinions différentes
- Encourager l'apprentissage entre pairs
- Choisir du matériel qui favorise l'entraide (à partir de 3 ans)

- Souligner la réussite des enfants dans des situations d'entraide
- Respecter, dans certaines situations, leur besoin de possession
- Permettre aux enfants de se retirer du groupe
- Reconnaître les désaccords et aider les enfants à trouver une solution par eux-mêmes

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Assumer une tâche avec un ami
- Commenter les réalisations des autres
- Féliciter la réussite d'un autre
- Travailler en équipe (à partir de 4 ans)
- Prendre des décisions en groupe ou en sous-groupe (à partir de 4 ans)
- Aider un ami qui éprouve des difficultés ou un plus petit

Comment favoriser les relations avec l'adulte

- Sourire aux enfants et les écouter attentivement
- Décrire ses propres expériences ou faire part de ses réflexions
- Accorder un moment privilégié à chacun
- Exprimer des besoins et des émotions
- Démontrer de l'affection aux enfants
- Pratiquer l'écoute active
- Établir un lien de confiance avec les parents et partager avec eux des moments de vie de l'enfant

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Parler des êtres qu'ils aiment (à partir de 2 ans)
- Aider les adultes à réaliser certaines tâches
- Trouver des façons de démontrer leur affection à des adultes qu'ils apprécient

Comment favoriser le sens des responsabilités

- Offrir des tâches stimulantes
- Encourager les enfants à assumer leurs responsabilités jusqu'au bout
- Féliciter régulièrement les enfants
- Encourager les enfants à prendre des initiatives
- Se servir d'un tableau pour illustrer les responsabilités de chacun (à partir de 2 ans)
- Justifier les motifs des règles et des consignes
- Illustrer les règles importantes par des pictogrammes (à partir de 2 ans)
- Faire respecter les droits de chacun

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Choisir les tâches qu'ils veulent assumer
- Partager certaines tâches avec d'autres (à partir de 3 ans)
- Donner leur opinion concernant certaines règles (à partir de 2 ans)
- Suggérer des solutions de rechange (à partir de 2 ans)
- Approuver certaines règles et de s'engager à les respecter (à partir de 3 ans)
- Expliquer aux autres une ou plusieurs règles (à partir de 2 ans)
- Imaginer ou énoncer des règles utiles au fonctionnement (à partir de 3 ans)

Comment favoriser l'acceptation des différences

- Démontrer de l'ouverture aux différences
- Exposer les enfants à différentes façons d'agir (à partir de 3 ans)
- Expliquer (soulever) différents points de vue (à partir de 3 ans)

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Imaginer leurs réactions dans des situations hypothétiques (à partir de 3 ans)
- Dans la mesure du possible, favoriser les échanges culturels ou avec les enfants du groupe d'intégration

Comment favoriser l'intériorisation de règles et de valeurs

- Expliquer les raisons qui justifient les règles lorsque nécessaire
- Intégrer une règle à la fois
- Choisir les règles de vie avec les enfants et en fonction des observations faites auprès du groupe
- Soutenir les règles de pictogrammes
- Ne pas mettre plus de trois règles de vie dans un groupe

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Participer à l'élaboration des règles et des consignes
- Expliquer aux autres ou à un nouvel arrivant les motifs qui justifient une règle
- Justifier leurs gestes ou leurs choix (à partir de 4 ans)

LA DIMENSION AFFECTIVE DU DÉVELOPPEMENT

B. Ses composantes

- Estime de soi (confiance en soi)
- Autonomie
- Expression des besoins et des sentiments

B. Pistes d'intervention favorisant le développement affectif

Comment favoriser le développement de l'estime de soi (confiance en soi)

- S'intéresser à ce que font les enfants
- Éviter la compétition et la comparaison entre les enfants
- Encourager les enfants en les félicitant et en reconnaissant leurs efforts
- Inciter les enfants à expérimenter et à prendre des risques
- Ne leur fournir que l'aide indispensable à la poursuite d'un projet
- Permettre aux enfants de développer de nouvelles compétences
- Laisser les enfants vivre les résultats de leurs actions, qu'ils soient positifs ou négatifs
- Faire confiance aux enfants et leur mentionner
- Demander aux enfants leur opinion
- Proposer aux enfants des défis à leur mesure
- Mettre en évidence leurs réalisations
- Souligner les aspects positifs de chacun
- Suggérer de décomposer une tâche complexe en plusieurs petites tâches
- Mettre en évidence la réussite, même partielle
- Permettre aux enfants de s'affirmer
- Permettre aux enfants de s'identifier comme fille ou garçon
- Leur témoigner de l'amour et de l'affection

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Communiquer leurs succès
- Choisir entre différentes propositions
- Nommer leurs qualités et leurs difficultés
- Parler de leurs rêves (à partir de 2 ans)
- Verbaliser leurs besoins

Comment favoriser le développement de l'autonomie

- Disposer du matériel à la portée des enfants
- Décider avec eux des étapes de l'activité (à partir de 3 ans)
- Laisser les enfants se servir seuls

- Les aider avant qu'ils ne se découragent
- Proposer des tâches qu'ils sont en mesure de réaliser

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Donner leur opinion avant de répondre soi-même à leur question
- Participer à la mise en place du matériel et au rangement
- Expérimenter leurs idées
- Suggérer des options (à partir de 2 ans)
- Planifier les étapes de leur projet (à partir de 4 ans)

Comment favoriser l'expression des besoins et des sentiments

- Faire de l'écoute active
- Reconnaître les sentiments en les acceptant et en en discutant
- Reconnaître les émotions reliées aux différentes situations
- Verbaliser simplement les besoins ou les sentiments décodés
- Accepter le mécontentement des enfants
- Reconnaître et accepter que les garçons n'expriment pas leurs mécontentements et leurs émotions de la même manière que les filles
- Mettre un terme aux manifestations de violence
- Montrer aux enfants à exprimer leur mécontentement de façon acceptable

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Imaginer les sentiments des autres, qu'il s'agisse de personnes réelles ou imaginaires (à partir de 2 ans)
- Se mettre dans la peau des autres (à partir de 4 ans)
- Exprimer ou mimer différents sentiments

LA DIMENSION LANGAGIÈRE DU DÉVELOPPEMENT

Ses composantes :

- Pragmatique
- Sémantique
- Syntaxe
- Lexique
- Phonologie
- Phonétique

B. Pistes d'intervention pour favoriser le développement langagier

Comment favoriser le développement du langage

- Offrir du matériel pour faire des jeux de rôles, etc.
- Mettre des livres, des revues, des circulaires à la disposition des enfants
- Mettre à la disposition des enfants du matériel audio (CD, cassettes)
- Chez les 18 mois-2 ans, parler aux enfants lors des rythmes du maternage
- Chez les 18 mois-2 ans, répéter le son qu'un enfant fait
- Favoriser l'expression des sentiments et des idées des enfants
- Faire preuve d'un vocabulaire riche et diversifié
- Porter une attention particulière à la prononciation des mots
- Poser des questions aux enfants
- Écouter les enfants
- Engager des dialogues avec les enfants tout au long de la journée

PROPOSER AUX ENFANTS DE :

- Raconter une histoire ou un petit scénario
- Décrire une problématique réelle lorsqu'elle survient
- Décrire ce qu'ils identifient dans une circulaire, un livre, un catalogue, etc.
- Réciter une comptine ou chanter une chanson
- S'imaginer qu'ils sont dans un autre lieu, qu'ils deviennent des personnages ou que certains objets en représentent d'autres
- Mimer des actions et deviner de quoi il s'agit
- Utiliser une marionnette, une mascotte
- Utiliser un personnage de conte, de bande dessinée
- Faire des causeries
- Inventer une histoire
- Raconter leur fin de semaine
- Dessiner, peindre, modeler, coller, plier, assembler (à partir de 2 ans)

- Prendre des photos
- Écouter de la musique avec eux
- Attirer leur attention sur les bruits de l'environnement ou des objets familiers
- Danser, se déplacer au rythme de la musique
- Chanter, réciter des comptines
- Créer des histoires, des séquences des événements, des compositions sonores (à partir de 3 ans)
- Découvrir l'environnement sonore
- Mémoriser des chansons, des comptines et des rimettes
- Deviner un bruit de l'environnement qu'ils ne peuvent identifier visuellement
- Comparer ou associer différentes sensations
- Décrire des illustrations

BIBLIOGRAPHIE

Barbara Kaiser, Judy Sklar Rasminsky, *Relever le défi*, Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, Ottawa, 1999.

Danièle Pelletier, *L'activité-projet, le développement global en action*, Modulo Éditeur, 1998.

Germain Duclos, *Quand les tout-petits apprennent à s'estimer...*, Hôpital Sainte-Justine, Université de Montréal, 1997.

Jocelyne Martin, Céline Poulin, Isabelle Falardeau, *Le bébé en garderie*, Presses de l'Université du Québec, 1995.

Mary Hohmann, David P. Weikart, Louise Bourgon et Michelle Proulx, *Partager le plaisir d'apprendre*, Gaëtan Morin Éditeur, 2000.

Gariépy, Lisette, *Jouer c'est magique*,

Les publications du Québec, *Le programme éducatif « Accueillir la petite enfance »*, Québec, 2007.

Manipuler avec soin, Montréal, 1988, Regroupement des garderies du Montréal-Métropolitain Inc.

POLITIQUE DE SORTIES

Sorties aux alentours de l'installation

La corporation favorise l'utilisation des ressources du milieu. Ainsi, les plus petits peuvent se promener dans le « poupons bus » et/ou en voiturettes. Les enfants plus grands peuvent se promener aux alentours du CPE pour prendre une marche ou se rendre au parc Ferland en se tenant sur le serpent.

Règles des sorties au parc Ferland

- Attendre qu'il y ait deux groupes d'arrivés au parc avant d'utiliser les structures de jeux.
- Une à deux éducatrices, selon le nombre d'enfants présents, doivent superviser la période d'utilisation. Elles doivent être vigilantes et se placer de façon à voir l'ensemble des jeux afin d'assurer la sécurité des enfants.
- Les enfants peuvent monter jusqu'à 4 pieds et demi, soit environ la hauteur d'épaules d'un adulte.
- Le grand « cube » d'escalade et le jeu avec une glissade sont interdits. Le hamac bleu et le poteau situés sous la glissade sont permis.
- L'accès aux jeux sera interdit s'il y a trop d'enfants provenant du parc ou autre.
- Les remplaçantes du regroupement seront informées des règles d'encadrement prévues par les éducatrices régulières qui vont au parc.

Sorties éducatives

Lorsque le CPE organise des sorties éducatives, le transport se fait par autobus scolaire loué pour l'occasion. Seuls les enfants de plus de 3 ans au 30 septembre de l'année de référence peuvent utiliser le transport scolaire pour se déplacer lors de sorties éducatives. Pour chacune de ces sorties, le CPE demande l'autorisation écrite de l'autorité parentale. Chaque sortie requiert la présence d'un minimum de 2 parents accompagnateurs par groupe. Pour des raisons d'assurances responsabilité civile, seuls les enfants inscrits au CPE peuvent participer aux sorties éducatives. Tous les enfants participant à la sortie doivent obligatoirement être transportés par le système organisé par le CPE, soit l'autobus scolaire. Pour des raisons de sécurité, chaque sortie éducative devra obligatoirement être faite dans un périmètre raisonnable ne nécessitant pas que l'autobus doive emprunter l'autoroute pour s'y rendre.

Conditions aux sorties

- Dans le cas d'une sortie organisée pour un seul groupe, la présence de deux membres du personnel est requise. Il est nécessaire qu'au moins l'une des deux soit une éducatrice formée.
- Les stagiaires ne sont pas considérées dans le calcul des ratios.

- Toute sortie hors du cadre préétabli (sorties aux alentours du CPE) devra faire l'objet d'une autorisation écrite de l'autorité parentale.
- Toute sortie hors du cadre préétabli (sorties aux alentours du CPE) devra être préparée selon le protocole de sortie dont le CPE s'est doté.
- La présente politique exclut totalement l'utilisation de tout véhicule privé de transport.

N.B. D'autres recommandations plus spécifiques pourraient vous être signifiées à chaque sortie, si besoin était.

POLITIQUE FACE À L'ALIMENTATION

Chaque enfant est unique et possède son propre rythme de développement. Il en est de même en ce qui concerne l'alimentation.

- L'heure des repas est avant tout un moment privilégié. L'enfant mange avec ses yeux d'abord. Le CPE offrira donc un menu varié, équilibré en fonction du *Guide alimentaire canadien* et s'assurera que les assiettes présentent une belle diversité de couleurs.
- Pour que l'enfant développe de saines habitudes alimentaires, l'adulte s'occupe de la qualité et l'enfant s'occupe de la quantité. Les portions seront servies en fonction de l'appétit de l'enfant afin de l'encourager à terminer son assiette.
- L'éducatrice invite l'enfant à goûter, sans le forcer, mais son assiette reste devant lui jusqu'à la fin du repas, sachant que l'enfant peut vouloir imiter ses pairs ou revenir sur son idée.
- L'éducatrice aide l'enfant à verbaliser son refus, mais ne peut compenser par un autre aliment.
- Afin que les repas se déroulent dans le calme, les enfants mangent dans leurs locaux. L'éducatrice sensibilise les enfants aux bruits et assure une atmosphère propice aux échanges entre enfants et adultes.
- Afin d'éviter les accidents et les va-et-vient, l'éducatrice demande aux enfants de rester assis pendant qu'ils mangent.
- Afin de favoriser les bonnes manières, les enfants demandent la permission pour sortir de table.
- Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les enfants sont sensibilisés à ne pas partager la nourriture et les ustensiles.

- Il est permis à chaque enfant de manger selon son propre rythme. Cependant, l'éducatrice stimule verbalement l'enfant distrait et peu attentif à son repas, pour qu'il ait la chance de terminer son repas dans un délai raisonnable.
- L'enfant qui dérange ses compagnons est averti une première fois. Si son comportement ne s'améliore pas, il est retiré de la table. Il revient lorsqu'il est plus calme.
- En raison des allergies potentielles, aucun aliment (nourriture et jus) ne doit être apporté de la maison par les parents, incluant le déjeuner. Deux collations par jour sont servies aux enfants.
- La personne responsable de l'alimentation s'assure de toujours laver les fruits avant que ces derniers ne soient distribués dans les locaux et offerts aux enfants.
- Lors d'activités spéciales ou pour l'anniversaire de l'enfant, un dessert spécial est fait par la personne responsable de l'alimentation du CPE.
- Chaque parent doit signaler au CPE toute allergie connue de son enfant via la fiche d'inscription afin que l'information soit écrite. Les menus du CPE ne comportent aucun aliment contenant ou pouvant contenir des noix et des arachides. Le CPE respectera toute autre allergie. L'enfant n'aura pas l'aliment, mais celui-ci restera au menu. Cette façon de procéder a pour but, dans un premier temps, de ne pas priver les autres enfants d'un aliment sain pour eux et, dans un deuxième temps, de responsabiliser l'enfant allergique et lui apprendre à verbaliser son allergie à son entourage. Évidemment, l'éducatrice prendra toutes les précautions nécessaires pour éviter que l'enfant n'entre en contact avec l'aliment.
- Une désinfection complète des tables, des chaises et du plancher est faite par l'éducatrice après chaque repas et/ou collation qui contient un aliment allergène pour un enfant de son groupe.
- Le CPE respecte les familles de différentes ethnies dans leur concept religieux en ce qui concerne les restrictions alimentaires.

POLITIQUE FACE À LA SIESTE

Le besoin de repos varie selon l'âge et le rythme biologique de chacun. Le respect de ce besoin est primordial puisque, durant le sommeil, des fonctions importantes s'accomplissent chez l'enfant : sécrétion de l'hormone de croissance, développement des circuits nerveux, mémorisation et organisation des informations et résorptions de tensions accumulées.

Jusqu'à 4 ans, la sieste est indispensable pour compléter la nuit. Cependant, au CPE, la durée de celle-ci varie en fonction du groupe d'âge de l'enfant. La période du repos se déroule donc ainsi :

- La période de la sieste se situe donc entre 13 h et 14 h 30 en fonction de l'âge et des besoins de chaque groupe.
- Pour favoriser le repos, l'éducatrice établit une routine propice à amener les enfants au calme.
- L'éducatrice crée un environnement chaleureux et invitant au sommeil (musique douce, lumières tamisées). Il importe que le volume de la musique ne soit pas trop élevé afin d'éviter une sursimulation auditive.
- L'éducatrice respecte le besoin de l'enfant d'avoir un objet affectif à ses côtés (sucé, doudou, toutou). Cet objet ne doit servir ni à la négociation ni au chantage.
- L'éducatrice peut caresser le dos de l'enfant qui le désire pour l'aider à se détendre.
- L'enfant de plus de 3 ans qui ne dort pas est invité à s'étendre sur son matelas pour une période de relaxation de 30 minutes lui permettant de récupérer. De plus, cela permet à ceux qui en ont besoin de s'endormir.
- Après cette période de relaxation (maximum 30 minutes), l'éducatrice doit offrir à l'enfant la possibilité de faire des activités calmes.
- Après 14 h 30, l'éducatrice aide les enfants réveillés à reprendre leurs activités et laisse les autres se réveiller en douceur.

En aucun temps l'éducatrice ne peut s'étendre sur un matelas pendant l'heure de la sieste.

POLITIQUE FACE AUX COMPORTEMENTS INACCEPTABLES

Un comportement inacceptable est une action blessante ou menaçante pour soi ou pour les autres. De plus, cette action va à l'encontre du bien commun et des conventions sociales qu'exige la vie en groupe. Par le fait même, le comportement inacceptable va à l'encontre des valeurs véhiculées par notre CPE. Plus spécifiquement, un comportement inacceptable est tout comportement qui :

- Entrave l'apprentissage et le développement de l'enfant et nuit à son succès au jeu ;
- Est dommageable pour l'enfant, ses camarades ainsi que les adultes qui l'entourent ;
- Présente un risque élevé que l'enfant ait des problèmes sociaux plus tard dans la vie et qu'il échoue à l'école.

Un comportement inacceptable peut être :

Direct : comme le fait de frapper, de bousculer, de pousser, de mordre, de pincer, de donner des coups de pied, de cracher ou de tirer les cheveux.

Indirect : comme se moquer, passer outre les règles et les consignes, refuser de partager, ne pas porter attention ou faire des crises.

Face à de telles situations, il est nécessaire de reconnaître qu'il faut intervenir le plus rapidement possible afin de soutenir l'enfant dans l'acquisition de comportements sociaux acceptables.

IL EST POSSIBLE DE DÉSAMORCER LE COMPORTEMENT DIFFICILE D'UN ENFANT EN ESSAYANT DE COMPRENDRE CE QUE L'ENFANT EN RETIRE.

« Un trouble de comportement est une mauvaise rencontre entre les limites adaptatives d'un enfant et les limites éducatives d'un milieu. » Germain Duclos, 1995

« Derrière tout comportement, il y a un besoin ou un sentiment. Certains enfants éprouvent de la difficulté à les exprimer adéquatement. » Germain Duclos, 1995

Devant un comportement inacceptable

- Donner un choix à l'enfant pour qu'il ait le contrôle de la situation.
- Fixer des limites claires, indiquer les conséquences de son choix (conséquences justes et raisonnables). Appliquer la règle des 5-C. Pour ce faire, les règles doivent être : claires, concrètes, constantes, cohérentes et conséquentes.
- Être positive, dire ce que l'enfant doit faire et non ce qu'il ne doit pas faire.
Rester calme.
Paroles positives, respectueuses et non menaçantes.
Parler sans détour, être brève et précise.
Utiliser un langage qui donne du pouvoir à l'enfant (ex. : « Je sais que tu peux manger calmement »).
- N'imposer de limites qu'une seule fois.
- Laisser à l'enfant le temps de réfléchir.
- Faire le suivi lui faisant observer le choix qu'il a fait.
- Permettre à l'enfant de sauver son honneur (malgré son air boudeur...).
- Accorder de l'importance aux sentiments de l'enfant en parlant avec lui après l'incident (ex. : « Je sais que ça te fâche... »).
- Être constante.
- Donner l'exemple.

SOYEZ RESPECTUEUSE ENVERS L'ENFANT ET ENVERS VOUS-MÊME.

LA RÉPÉTITION EST NORMALE ET ESSENTIELLE.

L'intervention positive est la seule à permettre des apprentissages durables. Les sanctions émotives nuisent à la relation entre le censeur et le puni, créent un climat de confrontation, ébranlent l'enfant dans son sentiment de sécurité et contrecarrent l'apprentissage. Les enfants qu'on a contrôlés par la punition peuvent se servir de l'agression pour contrôler les autres. Les sanctions peuvent détruire l'estime de soi en faisant croire à l'enfant qu'il est mauvais et qu'il mérite d'être puni. Les pratiques suivantes sont punitives et inacceptables : menacer, utiliser le chantage, faire peur, humilier, crier, mettre dans l'embarras, agacer, insulter ou dénigrer, intimider.

Plan d'intervention

Lorsque le comportement d'un enfant inquiète ou perdure, un plan d'intervention s'impose. Voici la démarche d'un plan d'intervention.

Observation globale de l'enfant

Conjointement avec la Directrice générale, l'éducatrice observe de façon globale l'enfant afin de dresser un profil fonctionnel de celui-ci. Cette observation se fait sur trois niveaux : cognitif, physique et moteur et affectif (voir grille d'observation 1).

À cette étape, l'éducatrice mentionne aux parents la démarche entreprise auprès de leur enfant et voit avec eux si une situation familiale particulière peut engendrer le comportement de celui-ci et si le comportement est également observé à la maison.

Mission d'observation

Cette étape consiste à concentrer l'observation sur les éléments spécifiques notés lors de l'évaluation globale. Elle peut porter sur les circonstances qui causent les difficultés de comportement et, par la même occasion, permet de cerner ce que l'enfant en obtient. Pour favoriser cette observation, la Directrice générale et l'éducatrice peuvent utiliser ce qu'on appelle une grille de « mesure de comportement » (voir grille d'observation 2). Cette grille d'observation permettra d'élaborer une stratégie et sa mise en application afin de solutionner la difficulté observée.

À partir du profil fonctionnel et des difficultés de comportements posées, la Directrice générale, l'éducatrice et les parents analysent les causes et résultats possibles du comportement difficile de l'enfant. Les résultats de ces analyses permettent ensuite de formuler des hypothèses par rapport aux besoins de l'enfant. Celles-ci constituent la base à partir de laquelle s'élaborent les stratégies éducatives.

Élaboration d'une stratégie éducative

L'élaboration d'une stratégie éducative repose essentiellement sur les attitudes éducatives à adopter afin de répondre aux besoins de l'enfant. Elle peut toucher autant l'aménagement de l'environnement, l'aménagement du temps que l'aménagement des activités proposées. Selon les besoins identifiés, il faudra recourir à plusieurs attitudes.

Application de la stratégie

La durée de l'application de la stratégie varie en fonction des difficultés de comportement observées. Il faut appliquer la stratégie au moins deux semaines avant d'observer des changements.

Évaluation de la stratégie

C'est la problématique initiale qui fournit les paramètres de l'évaluation de la stratégie éducative. En effet, l'évaluation se fait par rapport à la diminution de la fréquence et/ou de l'intensité du comportement inacceptable de l'enfant.

Si l'enfant évolue de telle façon que l'on remarque une diminution de la fréquence et/ou des comportements difficiles, on poursuit la stratégie, le temps jugé nécessaire par la Directrice générale et l'éducatrice.

Si l'on n'observe aucun changement significatif dans le comportement de l'enfant, il est préférable de reprendre le processus depuis le début en accordant beaucoup d'attention à l'étape d'observation. Lorsque les résultats s'avèrent satisfaisants après cette nouvelle démarche, on continue à appliquer la stratégie éducative, le temps jugé nécessaire.

Lorsque plusieurs stratégies éducatives échouent, il est possible que le CPE, représenté ici par la Directrice générale, recommande aux parents d'orienter l'enfant vers un milieu clinique.

POLITIQUE POUR ENFANTS PRÉSENTANT DES DÉFIS PARTICULIERS

Introduction :

À l'intérieur de son installation, il est possible que le CPE Les P'tits Loups accueille des enfants présentant des besoins particuliers. Afin de leur permettre de vivre une intégration enrichissante, la présente politique vise à encadrer le processus d'intégration afin qu'il se vive avec succès.

Objectifs visés par la présente politique

L'objectif premier visé par l'accueil d'enfants présentant des besoins particuliers demeure l'intégration sociale et l'adoption de comportements adaptatifs efficaces. Nous croyons qu'en intégrant des enfants présentant des besoins particuliers au sein de groupes d'enfants, nous favoriserons leur développement grâce aux interactions avec des pairs. Nous croyons également que l'intégration favorise le développement des habiletés sociales, qu'elle permet aux enfants d'acquérir un sentiment d'appartenance au groupe et une meilleure estime de soi en ayant l'occasion de constater qu'ils sont capables d'exécuter de nombreuses tâches comme leurs pairs et de relever des défis. D'autre part, nous souhaitons que s'installent des valeurs de respect des différences, de tolérance et d'entraide entre les enfants. C'est dans cet esprit que chaque enfant présentant des besoins particuliers est intégré pendant toute la journée dans un groupe régulier et fait partie intégrante du ratio du groupe dans lequel il est intégré. Nous espérons que chaque enfant soit reconnu pour ses forces, ses qualités et pour les efforts qu'il met à relever des défis à sa mesure.

La place des parents

Le parent représente un partenaire essentiel dans le succès de l'intégration de son enfant. Puisqu'il connaît intimement son enfant, et qu'il l'a lui-même investi depuis sa naissance, le parent a acquis des compétences permettant de pister le personnel éducateur quant aux interventions à utiliser avec l'enfant. Ce dernier est donc appelé à participer aux discussions relatives aux modalités d'intégration de son enfant ainsi qu'aux interventions proposées dans le cadre du plan d'intégration. Puisqu'il connaît bien les besoins propres à son enfant, le parent doit les communiquer au personnel éducateur. La réussite de l'intégration repose en grande partie sur la qualité des liens entre les parents et le personnel éducateur. Il est primordial de noter que le parent est et demeure le premier responsable de son enfant et que tout plan d'intervention ne peut être fait sans l'accord de ce dernier.

Le dépistage

Le CPE est un environnement privilégié pour stimuler le développement de l'enfant. Les parents qui ont des inquiétudes au sujet du développement de leur enfant, ou qui ont remarqué que leur enfant demande plus d'attention, plus de soins qu'un autre, peuvent se référer à la

Direction générale du CPE pour obtenir de l'aide ou des renseignements. Si les inquiétudes sont partagées par les parents, l'éducatrice spécialisée et l'éducatrice, il est recommandé au parent de se référer à un organisme compétent ou à un spécialiste, afin que les besoins de l'enfant soient évalués.

Partenariat avec les ressources professionnelles

Lorsque l'enfant est suivi par un professionnel, il est essentiel que les recommandations faites aux parents soient acheminées au personnel du CPE afin qu'il puisse ajuster ses interventions. La collaboration entre les parents, le professionnel et le personnel du CPE est fondamentale afin de rendre plus efficaces les stratégies et les interventions mises en place pour stimuler le développement harmonieux de l'enfant. Il est important que l'éducatrice participe à l'élaboration du plan de service individualisé (PSI) afin de communiquer ses observations et de lui permettre d'avoir un portrait plus juste de l'enfant, qui évolue dans des contextes et environnements différents (milieu familial de l'enfant, service de garde, bureau du professionnel). Ainsi, l'éducatrice qui participe activement au PSI et au PI a l'occasion d'apprendre de nouvelles méthodes d'intervention et enrichit ses connaissances par la présence de ressources spécialisées. Si le professionnel, les parents, la Directrice générale et l'éducatrice ont besoin de se rencontrer pour ajuster le plan d'intégration (PI) ou pour discuter du plan de service individualisé (PSI) qui est appliqué à l'enfant, le CPE peut rendre un espace disponible pour la rencontre au besoin. La Directrice générale du CPE assistera aussi à ces rencontres.

Soutien aux parents

La Directrice générale, l'éducatrice spécialisée et l'éducatrice titulaire de l'enfant sont disponibles pour les parents. Elles peuvent répondre à leurs questions, leur fournir des documents d'informations, des livres de référence, de l'écoute et du soutien. Nous souhaitons par le fait même des échanges fréquents entre les différents intervenants dans le but de cerner l'enfant pour ainsi répondre à ses besoins réels. (Voir autorisation de communication entre professionnels et CPE, Annexe 2). Loin de jouer le rôle d'un centre de réadaptation, le CPE est un milieu de vie où les stimulations s'intègrent aux jeux et aux routines. En ce sens, nous voulons nous montrer souples et sensibles au rythme propre de chacun des enfants en adaptant nos pratiques éducatives afin de leur permettre de vivre une intégration réussie.